

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU [16/11/2017]**

L'an deux mille dix-sept, le 16 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, M. Olivier HENRY, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN adjoints, Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME, Mme Josiane COIGNET, M. Gilles HONORÉ, Mme Réjane DEVAUX, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Maria MARQUES, Mme Micheline MONVILLE, M. Patrice DELAMARE, Mme Michèle LESAUVAGE, M. Christian POUPEL et Mme Caroline VAIN.

Absents représentés :

Absents excusés :

... remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 10/11/2017

Date d'affichage : 10/11/2017

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :

Votants :

Pour :

Contre :

Abstention :

OBJET : Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme d'Etretat (62/2017)

Rapporteurs : Mme Noelle LEVEAU

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention de 1 500 € comme participation de la Commune de Saint-Jouin-Bruneval à la promotion du tourisme, mis en œuvre par l'Office de Tourisme d'Etretat.

Le montant de la subvention pourra être revu à la hausse si l'Office de Tourisme d'Etretat prend à sa charge la création d'un Bureau d'Information Touristique pendant la période estivale sur la plage de Saint-Jouin-Bruneval.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DECIDE d'octroyer la subvention susmentionnée.

- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de l'affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Projet